



## CVC le Conseil de la vie collégienne

publié le 27/11/2017 - mis à jour le 26/06/2020

### Descriptif :

L'apprentissage de l'exercice de la citoyenneté

Dans chaque collège se mettent en place **les conseils de la vie collégienne**. Ce conseil est une instance de dialogue et d'échanges au sein de l'établissement. Il est composé de représentants des élèves, d'au moins deux représentants des personnels (dont un personnel enseignant) et d'au moins un représentant des parents d'élèves. C'est ce que précise notamment un décret publié au Journal officiel du 1er décembre 2016.

### Le conseil de la vie collégienne formule des propositions sur :

les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, à l'organisation du temps scolaire, à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, ainsi que sur les questions relatives aux équipements, à la restauration

les modalités d'organisation du travail personnel et de l'accompagnement des élèves ainsi que sur les échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement étrangers quand c'est le cas

les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire et de promouvoir les pratiques participatives

la mise en œuvre des différents parcours et plus particulièrement des actions concourant à l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté

la formation des représentants des élèves

### À noter

C'est au conseil d'administration de l'établissement de définir la composition de ce conseil, il s'est donc prononcé lors de sa dernière réunion le 14 novembre. Le CVC du collège Font Belle sera composé de 8 élèves, 2 représentants par niveau. Selon le décret, les membres du conseil de la vie collégienne sont élus ou désignés au plus tard à la fin de l'année civile suivant la rentrée scolaire.

### Textes de référence

Décret du 29 novembre 2016 instituant les conseils de la vie collégienne

### Calendrier

**Une Heure de vie classe** a été consacrée depuis le retour des vacances d'automne de concert avec le professeur principal à informer les élèves de chacune des classes. Les élèves ont pu ainsi visionner des productions de jeunes membres de CVC d'autres collèges. **Ils sont désormais susceptibles de proposer leurs candidatures en vue des élections qui se dérouleront via Pronote la semaine du 18 au 22 décembre.**

Citoyennement vôtre,

Virginie Masina  
Principale adjointe



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.